



ALPC
parler français
avec les sourds

CAMPAGNE DE DONNS

2024

Oui je soutiens les actions de l'ALPC

20€ 60€ 100€ 160€ 260€

Autre montant :€

À titre d'information :

- 60 € c'est 1 heure de codage LfPC
- 160 € c'est 1 encadrant au Week-End Ados
- 260 € c'est 1 animateur au stage d'été

Chèque à l'ordre de l'ALPC

ou virement : IBAN : FR76 1820 6002 1965 0558 7974 090 - BIC : AGRI-FRPP882

L'ALPC est déclarée association d'intérêt général, un reçu fiscal vous sera adressé.

Attention, pour bénéficier de la déduction d'impôt au titre de l'année 2024, les règlements doivent nous parvenir le 31 décembre 2024 au plus tard.

Vous êtes un particulier : grâce à la **réduction d'impôts de 66%** un don de **100 €** vous revient à **34 €**.

Vous êtes une société : grâce à la **réduction d'impôts de 60%** un don de **100 €** vous revient à **40 €**.

M. / Mme

OU nom de la structure, société :

structure/société représentée par M. / Mme :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Mail :

😊 J'ai reçu ce bulletin de la part de M. / Mme :

je m'abonne à la newsletter de l'ALPC pour être informé.e des actions toute l'année.

Pour les dons en ligne sur AssoConnect : <https://alpc.assoconnect.com>

👉 « **Nous soutenir** »



Votre don est précieux !
Pour les enfants sourds et leurs parents
Pour l'inclusion des personnes sourdes dans la société